

PROCÈS-VERBAL 5 février 2018

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue le 5 février 2018 à 20 heures et à laquelle sont présents mesdames les conseillères Carol-Sue Ash, Myriam Cabana et Monique Côté et messieurs les conseillers, Tommy Desjardins et Jean-Paul Rouleau, formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire Simon Deschambault;

Absent : Monsieur le conseiller Mike Cloutier;

Chantal Delisle, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour **2018-02#01**

Il est proposé par Monique Côté
Et résolu,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé;

Adoptée à l'unanimité.

Présentation du rapport financier 2017

Monsieur Christian Gratton, auditeur de la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc., fait la présentation d'un sommaire du rapport financier de la municipalité, pour l'année 2017.

Adoption des procès-verbaux **du 15 janvier 2018, 19 h 30 et 20 heures** **2018-02#02**

Il est proposé par Tommy Desjardins
Et résolu,

Que les procès-verbaux du 15 janvier 2018, 19 h 30 et 20 heures soient acceptés tel que rédigés, avec ajouts.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption des comptes **2018-02#03**

Il est proposé par Monique Côté
Et résolu,

Que les prélèvements automatiques (28 190,90\$) et les chèques numéros 9557 à 9857 (58 894,74\$) du mois de janvier 2018, soient approuvés, certains annulés.

Adoptée à l'unanimité.

Certificat de la secrétaire-trésorière **et directrice générale**

Je soussignée, Chantal Delisle, secrétaire-trésorière et directrice générale, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées.

(Signé) *Chantal Delisle*

Chantal Delisle, secrétaire-trésorière
et directrice générale

Questions du public

PAARRM 2017-2020

Demande d'un versement de 6 000\$

Dossier du MTQ #00026402-1 – 80020 (07) 2017-07-06-36
2018-02#04

ATTENDU que le 21 septembre août 2017, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports accordait à la municipalité, une subvention de 15 000\$ pour des travaux servant à l'amélioration entre autres des rangs Procule, Procule Nord et Sud et de Ste-Augustine, dans le cadre du programme PAARRM 2017-2020;

ATTENDU qu'à l'heure actuelle, les travaux exécutés conformément aux exigences du ministère, dans les rangs Procule Nord et Sud, ainsi que Ste-Augustine totalisent au moins 377 102,37\$;

ATTENDU que la somme de 6 000\$ représente le premier versement de cette contribution et qu'elle n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2017-2018;

Il est proposé par Myriam Cabana,
Appuyé par Tommy Desjardins
Et résolu,

QUE le conseil approuve les dépenses de 377 102,37\$ pour les travaux exécutés dans ces rangs, sur la subvention ci-dessus énumérée de 15 000\$ et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

DE demander au ministre ce premier versement de 6 000\$ pour la subvention de 2017-2020 et ce, puisque cette somme a été entièrement déboursée pour l'amélioration des rangs susnommés;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les dits rangs dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

Adoptée à l'unanimité.

Remplacements au C.C.U. de

Véronique Hotte, Myriam Cabana et Normand Beaudoin

2018-02#05

ATTENDU le Règlement numéro 174 et les résolutions numéros 2015-05#11, 2016-05#14 et 2017-04#09 nommant les membres pour former un nouveau comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.), à savoir : Véronique Hotte, Jonathan Labelle, Myriam Cabana, Normand Beaudoin;

ATTENDU le congé parental de Véronique Hotte et son remplacement par Anabelle Drew;

ATTENDU le déménagement de Normand Beaudoin;

ATTENDU que Ginette Cardinal s'est proposée comme membre;

ATTENDU que Monique Côté a été désignée comme responsable au sein du conseil, du dossier du C.C.U.;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

De nommer Anabelle Drew à titre de remplaçante de Véronique Hotte;

D'accepter la proposition de Ginette Cardinal comme membre du C.C.U., en remplacement de Normand Beaudoin;

De nommer Monique Côté, en remplacement de Myriam Cabana;

Que le C.C.U. soit dorénavant composé de Anabelle Drew, Jonathan Labelle, Monique Côté et de Ginette Cardinal;

Adoptée à l'unanimité.

La Coopérative de solidarité cafétéria L.J.P.

Demande d'appui

2018-02#06

ATTENDU la demande faite par deux enseignants de l'école secondaire Louis-Joseph Papineau lors du conseil des maires du 24 janvier dernier, pour et au nom de la Coopérative de solidarité cafétéria L.J.P.;

ATTENDU l'importance de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau comme institution d'enseignement secondaire régionale;

ATTENDU l'importance accordée à notre population concernant la saine alimentation;

ATTENDU le respect de la *Politique-Cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* mis de l'avant dans le menu offert par la cafétéria de LJP;

ATTENDU la présence de 3 commerces de restauration rapide en face de LJP;

ATTENDU la fermeture imminente de la Coopérative de solidarité cafétéria L.J.P. pour faute de rentabilité à la fin de juin 2018;

Il est proposé par Carol-Sue Ash
Et résolu,

QUE la municipalité appuie les démarches de la Coopérative de solidarité cafétéria L.J.P. auprès du MEES afin que celle-ci soit incluse dans les critères d'octroi de subvention du programme pour *Un virage santé à l'école*;

Adoptée à l'unanimité.

Programme d'aide à l'entretien

du réseau routier local (PAERRL)

Reddition de comptes 2017

2018-02#07

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation au montant de 75 990\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Il est proposé par Monique Côté,
Appuyé par Myriam Cabana
Et résolu,

QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

Adoptée à l'unanimité.

Achat d'un four à micro-ondes

2018-02#08

ATTENDU que le four à micro-ondes du bureau municipal n'est pratiquement plus fonctionnel;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

D'acquérir un four à micro-ondes d'un montant maximum de 150\$ incluant les taxes;

Adoptée à l'unanimité.

TECQ 2014-2018
Seuil d'immobilisations
2018-02#09

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU que le seuil minimal d'immobilisations à maintenir était de 20 468\$ par année, totalisant 102 340\$;

ATTENDU qu'une somme de 64 852,00\$ a été dépensée et qu'il reste un écart de 37 488\$ à dépenser pour le seuil minimal;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

QUE la municipalité prenne cette somme à même le surplus non affecté;

Adoptée à l'unanimité.

Achat d'un ordinateur
Service de l'urbanisme
2018-02#10

ATTENDU que l'ordinateur du service de l'urbanisme fait défaut;

ATTENDU la soumission de Martin Crépeau Informatique Inc. de 885\$ plus taxes pour un ordinateur neuf;

ATTENDU la soumission de Martin Crépeau Informatique Inc. de 590\$ plus taxes pour un ordinateur usagé;

Il est proposé par Monique Côté
Et résolu,

D'acquérir un ordinateur neuf selon la soumission susrelatée de Martin Crépeau Informatique Inc.;

Adoptée à l'unanimité.

Remplacement du serveur
par Martin Crépeau Informatique Inc.
et réinstallation de la licence par PG Solutions
2018-02#11

ATTENDU la soumission de Martin Crépeau Informatique Inc. pour remplacer le serveur au montant de 1 380\$ plus taxes;

ATTENDU la soumission de PG Solutions pour réinstaller la licence au montant de 261\$ plus taxes;

ATTENDU que ces sommes ont été adoptées au budget;

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

De faire l'acquisition du serveur de Martin Crépeau Informatique Inc.;

De faire réinstaller la licence antivirus par PG Solutions;

Adoptée à l'unanimité.

**Demande d'aide de
La Coopérative des Forêts et des Gens
relative à 2 programmes
2018-02#12**

ATTENDU que La Coopérative des Forêts et des Gens sollicite notre aide pour poursuivre deux programmes, La relâche des bois et les Dimanches des bois;

ATTENDU qu'elle demande de la municipalité, la somme de 560\$;

ATTENDU que l'an passé, seulement 3 enfants ont participé à la Relâche des bois, et 2 aux dimanches des bois;

Il est proposé par Jean-Paul Rouleau
Et résolu,

De ne pas participer;

Adoptée à l'unanimité.

**Rapport de la responsable de la
bibliothèque et du centre communautaire**

**Rapport du maire et
des conseiller(ères)**

Divers et correspondance diverse

- Le Marché de la Paix tiendra une 2^e rencontre le 8 février à 18 heures;
- Ristourne de La Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 2 751\$ pour l'année 2017;

Questions du public

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
2018-02#13**

Il est proposé par Myriam Cabana
Et résolu,

Que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité.

(Signé) Chantal Delisle
Chantal Delisle, secrétaire-trésorière
et directrice générale

(Signé) Simon Deschambault
Simon Deschambault, maire

COPIE CONFORME